



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 3^e trimestre 2014

La fréquentation hôtelière toujours en berne

Avec 174 000 nuitées au 3^e trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés réunionnais recule de 8 % par rapport au 3^e trimestre 2013. Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus touchés.

Françoise Legros

Après un 1^{er} semestre morose, la fréquentation hôtelière à La Réunion continue de chuter (*figure 1*). Avec 174 000 nuitées au 3^e trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés (*méthodologie*) recule de 8 % par rapport à la même période il y a un an. La baisse de la fréquentation a été particulièrement forte en juillet (-11 %) et en septembre (-10 %).

Toutes les catégories d'hôtels subissent la baisse de la fréquentation. Comme au 2^e trimestre, les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus affectés (-20 %). La baisse est plus modérée (-3,2 %) pour les hôtels de catégories supérieures (4 ou 5 étoiles).

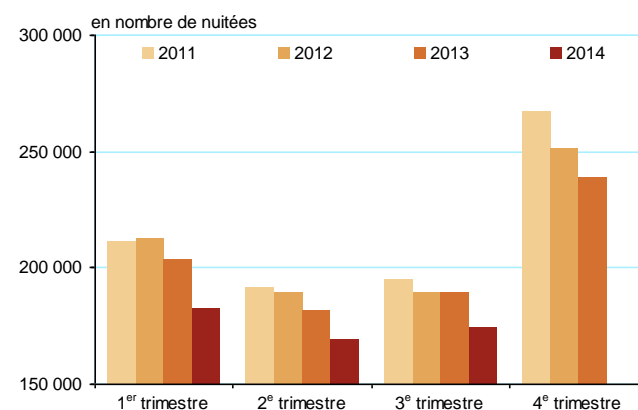
Aucune région de l'île n'est épargnée par la baisse de la fréquentation hôtelière. La région Sud est de loin la plus touchée : le nombre de nuitées y diminue de 18 % contre -6 % dans le Nord-est et -5 % dans l'Ouest.

Le taux d'occupation est en légère baisse (-1,4 point) par rapport au 3^e trimestre 2013 (*figure 2*). En effet, le nombre de chambres occupées diminue plus fortement que le nombre de chambres offertes (respectivement -5 % et -3 %).

Le taux d'occupation recule dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (-5 points). En revanche il est stable dans les hôtels de gamme supérieure. Le taux d'occupation recule de 6,5 % dans la région Sud, alors qu'il reste stable dans le Nord-est et l'Ouest. ■

1 La fréquentation des hôtels recule de 8 %

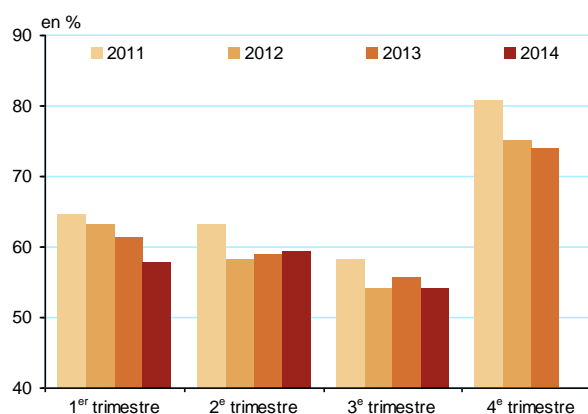
Fréquentation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation en légère baisse de 1,4 point

Taux d'occupation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 Fréquentation hôtelière à La Réunion au 3^e trimestre

	2012	2013	2014	en nombre Évolution 2014 / 2013
Nombre de nuitées	189 400	189 400	174 000	- 8,1 %
Chambres occupées	105 500	108 400	102 700	- 5,3 %
Offre de chambres	195 200	194 700	189 600	- 2,6 %
Taux d'occupation	54,0 %	55,6 %	54,2 %	- 1,4 pt

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

Définitions

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (1 à 5 étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Cependant, cette publication ne tient pas encore compte de cette extension de champ. Elle le fera lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

L'enquête concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

4 Nombre de nuitées et taux d'occupation

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2013	2014	Évolution 2014 / 2013 en %	2013	2014	Évolution 2014 / 2013 en points
1 ou 2 étoiles	43 500	34 700	- 20,2	55,5	50,2	- 5,3
3 étoiles	86 000	81 300	- 5,5	56,1	55,7	- 0,4
4 ou 5 étoiles	59 900	58 000	- 3,2	55,1	54,7	- 0,4
Nord-est	42 500	40 000	- 5,9	50,9	50,8	- 0,1
Ouest	104 800	99 400	- 5,2	59,5	59,2	- 0,3
Sud	42 100	34 600	- 17,8	53,2	46,7	- 6,5
Ensemble	189 400	174 000	- 8,1	55,6	54,2	- 1,4

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

Méthodologie : la classification des hôtels

Les résultats publiés sont dorénavant exclusivement en nouvelle classification.

41 établissements ont été reclassés à ce jour : 32 ont confirmé leur précédent classement, 9 ont changé de catégorie (2 hôtels sont passés de deux à trois étoiles, 5 hôtels sont passés de trois à quatre étoiles, 2 hôtels sont passés de quatre à cinq étoiles).

L'ancienne catégorie est conservée pour 5 établissements qui n'ont pas fait la demande de nouveau classement. L'ancienne classification est officiellement obsolète depuis le 23 juillet 2012.

De plus, 9 nouveaux établissements entrent dans le champ de l'enquête. Leurs données ne sont actuellement pas prises en compte. Elles le seront lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

18 établissements déjà existants et non classés sont également entrés dans le champ depuis janvier 2014. Leurs données seront également prises en compte lorsque des éléments sur un an seront disponibles.

La présente publication porte sur les 46 hôtels de La Réunion déjà classés en 2012.

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion, indicateurs Tourisme ;
- Legros F., « [La fréquentation touristique résiste au 1^{er} semestre 2014](#) », *Insee Flash Réunion* n° 7, septembre 2014.
- Legros F., « [Le Tourisme à La Réunion en 2013 - Une baisse de fréquentation liée à un marché métropolitain en berne](#) », *Insee Partenaires* n° 30, avril 2014.



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2014